



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 07-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Marion FIANCETTE, Olivier LAFITTE, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Julie SALLES, Pascale SOQUET, Lionel VERGNENÈGRE

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le samedi 4 avril**, à 17h00 le conseil municipal de la commune de **MONTségUR** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien MOUNIÉ, Maire de Montségur.

Date de convocation du Conseil : 30 mars 2026.

Présents : Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Marion FIANCETTE, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Julie SALLES, Pascale SOQUET, Lionel VERGNENÈGRE.

Absents : Olivier LAFITTE, pouvoir donné à Stéphanie SAINT LÉGER ; Denis SALLES, pouvoir donné à Julie SALLES

Secrétaire de séance : Pierre-Antoine CLANET

Objet : Désignation du Correspondant Défense.

En application des prescriptions d'une instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la défense (l'institution ayant été créée par une circulaire du 26 octobre 2001) il appartient au maire de désigner le correspondant Défense sur avis du conseil municipal.

Ce correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour ce qui concerne les questions de défense. Ses missions principales sont les suivantes :

Missions principales :

1. Information et citoyenneté

- Informer les administrés sur le recensement obligatoire des jeunes
- Relayer les informations relatives à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

2. Lien avec les institutions

- Assurer le relais avec les services de l'État et les autorités militaires
- Participer aux réunions d'information organisées par les services compétents

3. Devoir de mémoire

- Participer à l'organisation des cérémonies commémoratives
- Maintenir le lien avec les anciens combattants et les associations patriotiques

4. Information du public

- Diffuser des informations sur les métiers de la défense et les engagements possibles (réserve, volontariat)
- Contribuer à la sensibilisation des jeunes et des habitants

Le Correspondant Défense agit en lien avec la commission « Événementiel et commémoration / jeunesse et vie associative » et rend compte de ses actions régulièrement au conseil municipal. Son action pourra s'appuyer notamment sur le guide : [Guide pratique du Correspondant défense 2025 \(version mai\).pdf](#)



Commune de Montségur



Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

- **Sébastien Mounié, Maire de Montségur, Correspondant défense.**

La présente délibération annule et remplace celles du 28 mai 2020 n°20-20 ayant le même objet.

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.

Certifié exécutoire par Sébastien MOUNIÉ, Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 10 avril 2026 et de la publication le 11 avril 2026.



Le Maire,
Sébastien MOUNIÉ